

LE JOURNAL D'AGRICULTURE ILLUSTRÉ

Bibliothèque du
Parlement

Publié par le Département de l'Agriculture de la Province de Québec.

Vol. IV.

MONTREAL, FEVRIER 1881.

No. 1

Ordre des Matières.

Délibérations du conseil d'agriculture.....	1
Sirop de sorgho, dans la province de Québec.....	2
Protection aux oiseaux, (14 gravures).....	3
Entretien avec les cercles agricoles.....	7
La mission des cercles agricoles.....	7
DÉPART. VÉTÉRINAIRE—Le pied du cheval et des soins à lui donner, (3 gravures).....	9
Fromage par un nouveau procédé.....	11
Culture du tabac.....	12
Guide floral de Vick.....	14
Conservation des œufs pendant l'hiver.....	14
CORRESPONDANCE DU JOURNAL—Direction des sociétés d'agriculture p. 14; Club agricole de St Sébastien d'Aylmer p. 15; Fabrication du fromage, p. 15, Cotswold vs. Leicesters—moutons, p. 15; Sel des salaisons, p. 15; Sirop de canne à sucre, p. 15; Culture de sain-foin, p. 15, Grange et bœurie. 16	

Délibérations du Conseil d'Agriculture.

[Copie du rapport d'un comité de l'honorable conseil exécutif, en date du 19 janvier 1881, approuvé par le lieutenant-gouverneur, le 24 janvier 1881].

Sur l'approbation de certaines résolutions adoptées par le Conseil d'Agriculture.

L'honorable commissaire de l'agriculture et des travaux publics, dans un rapport en date du dix-neuf janvier courant, (1881), expose, qu'ayant pris en considération le procès-verbal des délibérations du Conseil d'Agriculture, à ses deux séances du vingt-quatre novembre dernier, (1880), il recommande que les résolutions adoptées par le dit Conseil soient approuvées et sanctionnées, sauf néanmoins l'avant dernière résolution, insérée au dit procès-verbal, qui doit être l'objet d'une considération ultérieure avant d'être approuvée.

Le comité concourt dans le rapport ci-dessus, et le soumet à l'approbation du lieutenant-gouverneur.

Certifié,

FÉLIX FORTIER, Greff. Cons. Ex.

Conseil d'agriculture de la province de Québec, Montréal 24 nov. 1880.

PRÉSENTS: MM. Beaubien, Benoit, Blackwood, Browning, Casgrain, Gaudet, Gauthier, Guilbault, Massé, Marsan, Ouimet, Pilote et Somerville.

Le secrétaire fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée du conseil, lequel est adopté.

M. Browning secondé par le Rôvd M. Pilote fait motion: Que M. Massé soit réélu président et l'honorable M. Gaudet vice-président de ce conseil pour l'année prochaine. Adopté.

M. Guilbault secondé par M. Benoit fait motion: Que les personnes suivantes forment le comité exécutif:

MM J. M. Browning (président), A. Somerville, L. H. Massé, L. Beaubien, P. B. Benoit, A. Casavant. Cette motion est adoptée.

M. Benoit secondé par M. Gaudet fait motion: Que le comité de la visite des écoles soit composé comme suit: MM. Ouimet, Browning et Beaubien.

M. Pilote secondé par M. Marsan fait motion en amendement: Que le comité de la visite des écoles soit composé comme suit: MM. Ouimet (président), Blackwood, Gaudet, Benoit, et Beaubien. Le quorum sera de trois.

Cette motion mise aux voix est adoptée sur la division suivante:

Pour: MM. Casgrain, Gauthier, Guilbault, Massé, Ouimet et Pilote (6).

Contre: MM. Benoit, Browning, Gaudet et Somerville (4).

La motion principale étant mise aux voix est perdue sur même division.

M. Pilote secondé par M. Somerville fait motion: Que le comité de l'association des cultivateurs de fruits soit composé comme suit: MM. Browning (président), Beaubien, Massé, Casgrain et Gauthier.

Cette motion est adoptée.

Le conseil approuve le rapport du comité de l'association des

cultivateurs de fruits recommandant qu'une somme de \$50.00 soit payée à la Société de Missisquoi pour l'année 1879.

M. Marsan secondé par M. Casgrain fait motion: Que le comité pour la refonte de l'Acte d'Agriculture soit composé comme suit:

MM G. Ouimet (président), L. H. Massé, J. M. Browning, Rôvd S.

Tassé et les membres de ce conseil faisant partie de la Législature de cette province. Adopté.

Et le conseil s'ajourne à 2 heures P. M.

Séance de 2 heures P. M.

PRÉSENTS: MM. Benoit, Blackwood, Browning, Casgrain, Gauthier, Guilbault, Massé, Ouimet, Pilote, Somerville et Tassé.

Le secrétaire fait la lecture des rapports pour l'année 1880, des écoles d'agriculture de Ste-Anne, de l'Assomption, de St-François et celui de l'école vétérinaire de Montreal.

M. Browning secondé par M. Pilote fait motion: Que les rapports des écoles d'agriculture et de l'école vétérinaire dont on vient de faire la lecture soient reçus et que le conseil d'agriculture constate, avec plaisir, la ponctualité avec laquelle ces écoles se sont conformées aux exigences de ce conseil en transmettant ces différents rapports dans le temps fixé: Que l'école d'agriculture de St-François soit invitée à compléter son rapport par un état de compte plus détaillé. Adopté.

Lecture des règlements pour le concours des terres les mieux cultivées, tels que révisés à l'assemblée de ce conseil le 31 mars dernier.

M. Guilbault secondé par M. Blackwood fait motion: Que les règlements régissant les concours des terres les mieux cultivées, tels que révisés et sanctionnés par ce conseil, soient définitivement adoptés, et que le concours des terres devant avoir lieu l'année prochaine, ces règlements soient imprimés et distribués aux sociétés d'agriculture d'ici au premier de janvier prochain. Adopté.

M. Browning secondé par M. Ouimet fait motion: Que c'est avec regret que ce conseil a vu que le gouvernement a jugé nécessaire de refuser sa sanction à une résolution adoptée par ce conseil (presque à l'unanimité), le 14 janvier 1880, défendant aux sociétés d'agriculture d'offrir des prix pour des taureaux qui ne seraient pas de race pure: cette opinion du conseil fut maintenue le 30 mars dernier sur une demande faite par la société d'agriculture du comté de Québec, et le 31 du même mois cette question ayant été présentée de nouveau au conseil par l'hon. J. J. Ross, elle fut discutée minutieusement et il fut décidé de maintenir la décision de ce conseil, deux membres seulement ayant voté contre cette motion. Sous ces circonstances, et le conseil d'agriculture croyant encore qu'il est de l'intérêt de l'agriculture et de l'avantage des cultivateurs que ce règlement soit mis en vigueur, le conseil suggère au gouvernement de vouloir bien reconsidérer sa décision et d'approuver cette mesure du conseil qui a déjà été appréciée et adoptée par beaucoup de sociétés d'agriculture. Que MM. Ouimet, Massé et Browning forment un comité pour soumettre la présente résolution au gouvernement et s'entendre, sur ce sujet, avec le comité d'agriculture de la chambre locale, lors de son ouverture.

Cette motion mise aux voix est adoptée sur la division suivante:

Pour: MM. Benoit, Blackwood, Browning, Casgrain, Guilbault, Marsan, Ouimet et Tassé (8).

Contre: MM. Gaudet et Gauthier (2).

M. Benoit secondé par M. Casgrain fait motion: Que les sociétés d'agriculture aient la liberté cette année (1881) de ne pas faire de concours, à condition qu'elles emploient leurs fonds à l'achat de reproducteurs de race pure; ces achats cependant devront être soumis à l'approbation de ce conseil avant le 1er mars prochain.

Cette motion mise aux voix est adoptée sur la division suivante:

Pour: MM. Benoit, Blackwood, Browning, Casgrain, Guilbault, Gaudet, Gauthier et Marsan (8).

Contre: MM. Ouimet et Tassé (2).

Et le conseil s'ajourne.

Vraie copie certifiée,

GEORGES LÉVELLE, secrétaire.